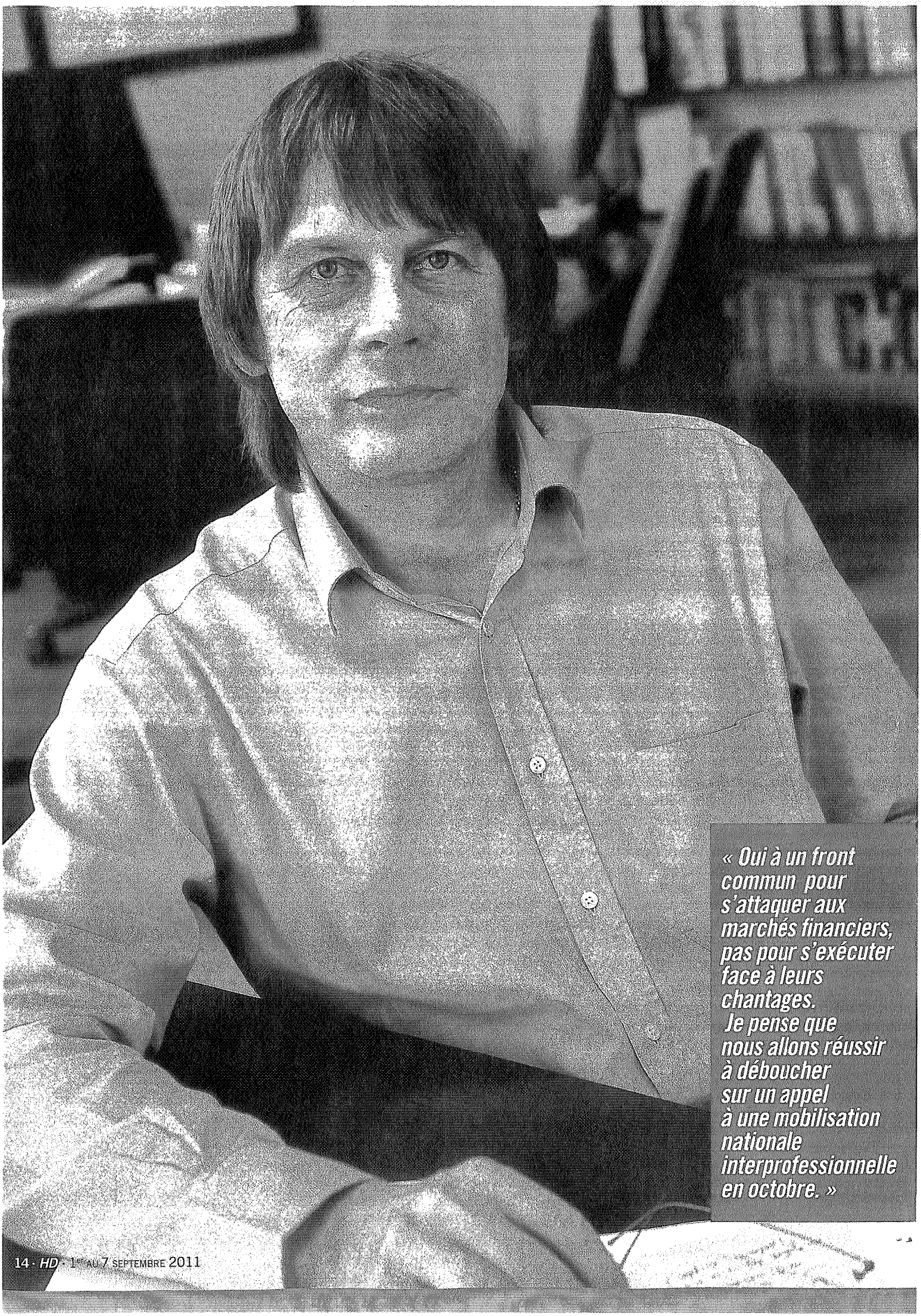

« Oui à un front commun pour s'attaquer aux marchés financiers, pas pour s'exécuter face à leurs chantages. Je pense que nous allons réussir à déboucher sur un appel à une mobilisation nationale interprofessionnelle en octobre. »

Les salariés sont-ils condamnés à subir ?

BERNARD THIBAULT RÉPOND ET PROPOSE

Il est sorti de Matignon très remonté, appelant « plus que jamais » à la mobilisation des salariés. Bernard Thibault a dit, lundi dernier, à François Fillon tout le mal qu'il pensait de son plan d'austérité « inéquitable, injuste et inefficace ». Il a aussi prédit un jugement « féroce » sur le bilan de Sarkozy qui a « piétiné le dialogue social, détricoté les droits des salariés, attaqué le temps de travail »... Et pas question d'attendre sagement 2012, martèle le secrétaire général de la CGT : chômage, pouvoir d'achat, logement, santé... « Les salariés ont besoin d'une réponse immédiate. » C'est pourquoi il comptait obtenir de l'intersyndicale, qui se réunissait ce jeudi 1er septembre, un appel à une journée d'action début octobre. Dans « l' HD », Bernard Thibault prédit une « catastrophe sociale » si les salariés n'organisent pas la riposte, et il donne des pistes pour la mener. « Les choses changent parfois plus vite qu'on ne l'imagine », explique-t-il... Entretien.

HD. Les salariés sont-ils condamnés à subir l'austérité et la régression sociale ?

Bernard Thibault. Évidemment non ! Le gouvernement tente d'accréditer l'idée que seules les mesures de rigueur sont susceptibles, non pas de faire face à la crise mais, de l'aveu même du premier ministre, de répondre aux injonctions des marchés et des agences de notation. Préparation de la présidentielle oblige, il s'emploie néanmoins à présenter ses dernières mesures comme équitables. D'où la taxe exceptionnelle touchant les plus fortunés, qui rapportera 200 millions d'euros sur un an. Bien loin des 2 milliards d'euros de cadeaux que leur accorde la récente réforme de l'ISF. Ces mesures vont en fait amplifier les inégalités, rogner le pouvoir d'achat et peser plus lourdement sur les plus démunis.

Malgré des modifications, le dispositif d'aide aux entreprises sur les heures supplémentaires est maintenu. Ce système est scandaleux. Au deuxième trimestre, on a atteint le chiffre record de 186 millions d'heures supplémentaires effectuées, ce qui équivaut en rythme annuel à 400 000 emplois. Le choix est de faire travailler plus une partie de ceux qui travaillent déjà, en s'appuyant sur des salaires trop bas pour trouver des « volontaires ». Alors qu'on nous explique que la rigueur budgétaire est à l'ordre du jour, les 170 milliards d'euros annuels d'exonérations et d'aides publiques dont bénéficient les entreprises ne sont pas remis en cause. Distribué de manière uniforme et sans aucun contrôle, cet argent public va, dans certaines entreprises, directement dans les poches des actionnaires.

À l'échelle européenne, le pacte euro plus veut généraliser l'austérité dans tous les pays. Pour la France, la Commission appelle à une accélération de la résorption des déficits publics, à une plus grande souplesse dans le marché du travail comme le souhaite le MEDEF, à couper dans les dépenses de santé... Le gouvernement français accepte ces logiques – il en est même le coauteur – qui ne font qu'amplifier le risque de récession. Car c'est dans un mode de développement qui dévalorise le travail et valorise le capital, qui sacrifie le travail salarié au profit de la rentabilité financière immédiate que la crise trouve ses origines.

> ***« Nous voulons faire comprendre aux salariés que le seul risque que l'on prend en se mobilisant ensemble, c'est éventuellement d'être entendus. »***

HD. Alors comment ne pas subir ?

B.T. Nous voulons démontrer que les choix actuels aggravent la situation. Mais aussi avancer des alternatives, organiser une bataille d'arguments sur les responsabilités et les causes de la crise. Un peu comme nous l'avions fait autour de la réforme des retraites. Rappelons-nous, au début de la campagne gouvernementale, une majorité de Français admettait l'idée qu'« on vit plus longtemps, donc on doit travailler plus longtemps ». Et nous avons réussi, avec d'autres, à battre cette idée en brèche et à faire monter la mobilisation. Le gouvernement, certes, a fait adopter sa réforme, mais contre l'avis de la population, qui y était majoritairement opposée. Ce qui a contribué à le rendre très impopulaire et pèsera beaucoup lors de l'élection de 2012.

Nous ne partons pas de rien. En 2009, nous avons organisé des mobilisations massives, les plus importantes de tous les pays européens, sur l'idée que « nous ne sommes pas responsables de la crise, nous ne voulons pas en être les victimes ».

HD. Ces mobilisations ont effectivement contribué à changer le regard des Français sur la politique de Nicolas Sarkozy. Mais elles n'ont pas été victorieuses. N'est-ce pas un handicap ?

B.T. Nous ne sommes plus dans le même cycle économique. Le gouvernement vient d'abaisser sa prévision de croissance. Si l'on ne parvient pas ensemble à agir et à obtenir des inflexions, nous allons droit à une récession qui va se traduire par des séismes considérables sur le plan social. Nous voulons faire comprendre aux salariés que le seul risque que l'on prend en se mobilisant ensemble, c'est éventuellement d'être entendus. Notre conviction est que si les salariés laissent faire, non pas parce qu'ils seraient contents de la situation mais parce qu'ils céderaient au découragement, personne ne sera à l'abri de la catastrophe économique et sociale qui s'annonce. Contrairement à ce que le gouvernement veut faire croire, les salariés et les syndicats français ne sont pas les seuls à dire que l'austérité nous envoie droit dans le mur. Une nouvelle euromanifestation se déroulera le 17 septembre en Pologne, à l'appel de la Confédération européenne des syndicats (CES), lors de la réunion des ministres des Finances de l'Union européenne. »»

HD. Concrètement, comment va se traduire cette bataille d'idées ?

B. T. Nous avons présenté dix axes qui sont autant de domaines de réformes structurelles pour agir efficacement contre la crise (lire p. 17). Nous allons les populariser. Notamment à propos des salaires puisque c'est la dévalorisation du travail salarié qui est à l'origine de la crise. À propos d'une fiscalité plus efficace économiquement et plus juste socialement, il faut condamner la TVA qui est un impôt injuste, revoir l'imposition des revenus, ceux du capital y échappent aujourd'hui largement, supprimer les niches fiscales… Nous lançons également une alerte à propos du développement du travail informel qui représente, selon les chiffres officiels, 4 % du PIB. C'est énorme. Et lorsque le gouvernement refuse de régulariser les travailleurs sans papiers, il est complice de ce phénomène. Régulariser 100 000 salariés payés au SMIC, c'est un apport de 280 millions d'euros pour les caisses de Sécurité sociale. Nous allons nous efforcer d'intervenir sur ces différents axes à la fois au niveau des entreprises, des branches professionnelles et au plan national. Par exemple, nous allons inciter les salariés à être plus exigeants à propos des aides publiques dont bénéficie leur entreprise et de leur utilisation. Nous revendiquons également l'ouverture immédiate des négociations annuelles 2012 sur les salaires. Bien sûr, on ne s'attend pas à ce que le gouvernement nous dise : « D'accord ! » Toutes ces lignes d'intervention doivent être appuyées et relayées par des mobilisations et des luttes locales, d'entreprises et de branches.

HD. Dans votre conférence de presse du 26 août, vous avez évoqué un « front commun » contre les exigences des marchés financiers, qu'entendez-vous par là ?

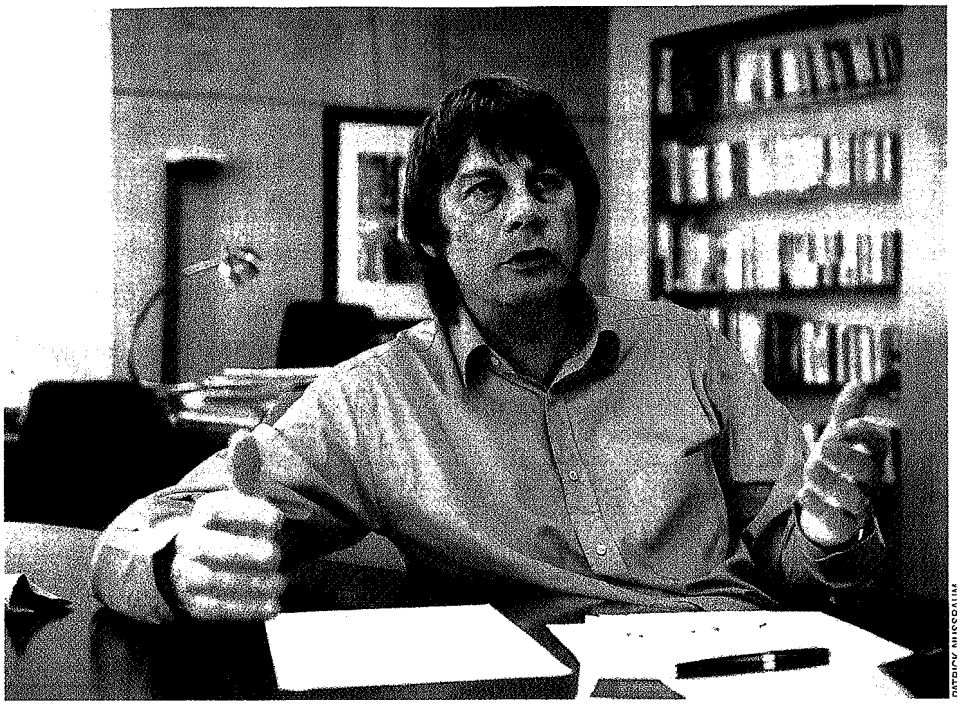

« Si rien n'était possible dans un cadre unitaire, la CGT mènerait ses propres initiatives. »

B. T. C'est une réponse à l'appel des chefs de gouvernement à un consensus pour accepter les efforts qu'ils veulent nous imposer. Oui à un front commun pour s'attaquer aux marchés financiers, pas pour s'exécuter face à leurs chantages. Nous cherchons déjà à avancer sur la problématique de l'intersyndicale. Je pense que nous allons réussir à déboucher sur un appel à une mobilisation nationale interprofessionnelle en octobre.

HD. « L'heure n'est pas à la mobilisation des salariés », a pourtant estimé récemment Marcel Grignard, l'un des dirigeants de la CFDT. Et son organisation souhaite plutôt l'organisation d'un sommet social.

B. T. Mais il n'y aura pas de sommet social ni l'ombre d'une reprise des mesures proposées par la CFDT ou d'autres. La question se pose donc : laisser les choses en l'état, ou se tourner vers les salariés pour appuyer notre démarche ? Je pense que les choses bougent. Ce sujet doit être discuté sur chaque lieu de travail. Nous en sommes convaincus et, là aussi, l'expérience sur les retraites l'a bien montré, c'est dans l'unité syndicale qu'on est plus forts pour prétendre être entendus. On ne le souhaite pas mais, comme on l'a dit, si rien n'était possible dans un cadre unitaire, la CGT mènerait ses propres initiatives. Mais je pense que nous allons aboutir.

HD. L'émiettement de l'emploi salarié ne pose-t-il pas un réel problème pour organiser cette mobilisation ?

B. T. Nous devons dire aux salariés : il faut que vous soyez plus nombreux à vous organiser ! Parce que ça va secouer. Et personne ne peut s'estimer à l'abri, protégé, quels que soient son statut, l'entreprise ou le secteur dans lequel il travaille. Pour le conflit des retraites, nous avons été capables de mettre des millions de personnes dans les rues avec les forces organisées dont on disposait. Ce qui montre le pouvoir d'entraînement du mouvement syndical. Imaginons ce que l'on serait capables de faire avec un taux de syndicalisation plus élevé ! Nous devons en faire prendre conscience aux salariés. Le plus rapidement possible.

HD. Il y a aussi la peur qui peut, dans certains cas, paralyser.

B. T. Comme le renoncement, le découragement. Mais le gouvernement est lui aussi sur une ligne de crête délicate. François Fillon a par exemple annoncé un report du dossier dépendance. Je le mets à l'actif de la pression qu'avec d'autres, nous avons déjà exercée contre les mesures qu'il s'apprêtait normalement à annoncer très prochainement pour financer la dépendance : assurance privée, un jour de travail gratuit, recours sur succession, et j'en passe… En aucun cas un dispositif solidaire, intégré à la Sécurité sociale. Le gouvernement freine ses ardeurs.

HD. Si le gouvernement prend effectivement certaines précautions, il continue son matraquage à propos du bon sens de « la règle d'or ».

B. T. Un budget est constitué de recettes et de dépenses. Actuellement, on ne fait pas tout ce qu'il faut pour récolter les recettes potentiellement disponibles pour alimenter les caisses de l'État. Des masses financières énormes sont exonérées de toute contribution à la vie publique. On ne nous convaincra pas que ce sont d'abord les dépenses publiques et les dépenses sociales qui sont responsables des déficits. Cette logique de comptes publics à l'équilibre n'est pas condamnable en soi mais on ne peut l'appliquer indépendamment de toute appréciation sur les recettes et les dépenses. Ce n'est pas non plus aberrant qu'un pays ou des pays puissent avoir des budgets en déséquilibre. Tout dépend des objectifs recherchés. Si c'est pour remplir un objectif social essentiel, ce n'est pas en soi condamnable, à condition que ce soit praticable à long terme. Dans la situation actuelle, présenter la « règle d'or » comme une simple logique de bon sens est un marché de dupes. Une supercherie destinée à justifier des coupes claires dans ce que l'on peut plus facilement rogner : les dépenses de santé, d'éducation, les emplois de fonctionnaires, les équipements publics.

« Actuellement, on ne fait pas tout ce qu'il faut pour récolter les recettes potentiellement disponibles pour alimenter les caisses de l'État. »

HD. Votre réaction sur les grands patrons qui demandent à être plus taxés ?

B. T. Leur déclaration est sortie juste avant que soient officiellement connues les nouvelles mesures. Ils ont donc cherché à prendre les devants pour se présenter, non pas comme les victimes, mais comme les inspirateurs de ladite équité. Ceci dit, les patrons du CAC 40 ont les meilleures payes des patrons d'Europe. Même s'il ne faut pas penser qu'il suffirait de les diminuer pour disposer des moyens suffisants pour augmenter la masse des salaires, il faut surtout revoir la fiscalité, de plus en plus injuste.

HD. Une riposte des salariés au niveau européen n'est-elle pas, plus que jamais, nécessaire ?

B.T. Oui, c'est l'objectif de l'euromanifestation du 17 septembre en Pologne. Il est important aussi de relever que pour la première fois depuis très longtemps, à l'occasion du congrès de la Confédération européenne des syndicats en mai dernier, tous les syndicats européens ont condamné unanimement les politiques européennes, notamment le pacte euro plus. Cela se traduit par des initiatives et des mobilisations dans beaucoup de pays, même si on en parle peu en France, où beaucoup de médias veulent accréditer l'idée que partout ailleurs l'austérité est acceptée. Le 6 septembre, par exemple, en Italie, la CGIL appelle à la grève contre une réforme du droit du travail, à propos des licenciements. Des luttes se développent en Roumanie, en Belgique, se préparent en Grande-Bretagne… Nous ne sommes pas isolés.

HD. Vous avez évoqué lors de votre conférence de presse du 26 août le fait que la mobilisation début octobre pourrait prendre la forme de grèves dans les entreprises. Pour la réforme des retraites, ce n'est pas l'étape qui avait été tout de suite envisagée. Aujourd'hui, vous estimez que c'est possible ?

B.T. Oui, même s'il ne suffit pas d'énoncer la proposition de grève dans les entreprises pour que cela se fasse spontanément. Nous souhaitons que le principe soit posé, de façon très pragmatique, pour en définir les modalités avec les salariés eux-mêmes. Nous pensons qu'il faut mettre la barre à ce niveau.

« Tous les syndicats européens ont condamné unanimement les politiques européennes, notamment le pacte euro plus. »

HD. Récemment, on a vu les salariés de Carrefour faire grève avec succès. Ce n'était pas habituel.

B.T. Pour que des salariés qui gagnent très peu fassent grève, et donc renoncent à une partie de leur rémunération pour marquer leur désaccord et porter leurs revendications, pour qu'ils le fassent dans un secteur où les moyens de pression et même de répression sont très forts, il faut qu'ils aient accumulé beaucoup de colère. L'un des facteurs qui les a encouragés, qui leur a donné confiance, c'est que plusieurs syndicats se sont mis d'accord pour agir dans l'unité.

HD. On a évoqué la gravité de la crise. Est-ce que cela donne au secrétaire général de la CGT une responsabilité particulière ?

B.T. Quand on est confronté à une période inédite comme celle-là, ce qui nous prive de tout point de comparaison, et que l'on est le secrétaire général d'une organisation syndicale, on s'interroge, bien sûr. Le moyen de faire face, c'est de faire comme nous en avons l'habitude à la CGT : réfléchir collectivement, décider collectivement. Les syndicats ne sont pas, comme beaucoup les présentent, des institutions extérieures. Il faut une démarche syndicale qui responsabilise, ce sont les hommes et les femmes qui s'engagent eux-mêmes dans l'action syndicale qui produisent ces résultats.

HD. Qu'en est-il du mouvement d'adhésions enclenché après la bataille des retraites ?

B.T. Il continue et c'est positif. Mais le nombre de secteurs et d'entreprises où les salariés n'ont pas du tout de syndicat reste beaucoup trop important. Et aujourd'hui, confrontés à ce qu'on vient de décrire, ils risquent d'être totalement démunis pour faire face. À la Fonderie du Poitou, l'employeur veut imposer une baisse de salaire de 15 %. Que faire face à ça si l'on n'est pas organisé collectivement ?

Grève en octobre : « Nous souhaitons que le principe soit posé, de façon très pragmatique, pour en définir les modalités avec les salariés eux-mêmes. »

HD. Mais nombreux sont ceux qui se battent, malgré tout…

B.T. Oui, et on a aussi des succès, qu'il faut mettre davantage en avant.

HD. En Seine-Saint-Denis par exemple, chez Fedex et d'autres, ces bagarres ont souvent été menées par des jeunes salariés, des jeunes syndiqués.

B.T. Oui. Et l'on a parlé de la grande distribution, dont l'une des caractéristiques est la jeunesse des salariés.

HD. Ces jeunes très impliqués dans les luttes au sein de leur entreprise ont parfois un peu de mal à envisager leur engagement à un autre niveau…

B.T. La formation syndicale commence toujours au niveau de l'entreprise. On a vu aussi lors du conflit des retraites, dans des entreprises où il n'y avait pas de syndicat, où l'on n'avait jamais fait grève, des salariés qui ont décidé de s'arrêter, de participer à une manifestation sur la base de ce qu'ils avaient entendu à la radio, lu dans le journal. Cela a débouché parfois sur la création d'une section syndicale. Les portes d'entrée dans l'action syndicale sont multiples.

Les jeunes sont aujourd'hui souvent recrutés pour des postes pour lesquels ils sont surdiplômés. On ne peut pas penser que ces jeunes qui ont des bacs, des bacs + 2 vont raisonner dans les mêmes termes que les générations précédentes qui avaient quitté l'école plus tôt. Il y aura peut-être des surprises quant à leurs exigences ! C'est souhaitable qu'ils refusent de s'enfermer dans le monde du travail auquel on veut les condamner, fait de précarité et d'instabilité. S'il y a de moins en moins de salariés qui feront toute leur carrière dans une même entreprise, il n'y a aucune raison que cela se traduise par plus de précarité. C'est avec les jeunes que l'on peut imaginer les garanties collectives d'aujourd'hui. La CGT répond par la sécurité sociale professionnelle.

HD. Vous avez dit que l'une des qualités essentielles d'un militant, c'est l'optimisme. En quoi votre optimisme peut-il se manifester en ce moment ?

B.T. Mon expérience militante me fait dire qu'il faut, dans l'activité syndicale, se garder de tout schéma préétabli sur ce que peuvent être les événements. Il faut naturellement avoir des objectifs, des ambitions, un plan de travail pour les atteindre. J'ai pu constater au fil du temps que l'on pouvait être nous-mêmes parfois très surpris par la détermination des salariés à un moment donné, leur niveau de combativité. Tout est possible, la formule est peut-être banale, mais il y a de ça ! Les gine. Ce que l'on fait au quotidien contribue à créer les conditions du changement. Ce que l'on a fait n'est jamais perdu !

PROPOS RECUEILLIS PAR STÉPHANE SAHUC ET DOMINIQUE SICOT

BERNARD THIBAULT SERA AU FORUM SOCIAL de la fête de l'Humanité le samedi 17 septembre à 18h. Toutes les informations sur www.humanite.fr

LES DIX EXIGENCES DE LA CGT POUR LA RENTRÉE

1 – Conditionner toute aide publique au respect de critères portant sur l'emploi, les politiques salariales des entreprises et donner des moyens d'intervention aux salariés sur le bien-fondé et l'usage de ces aides.

2 – Supprimer les exonérations sociales et fiscales sur les heures supplémentaires.

3 – Agir sur les salaires dans le privé et dans le public ; ouverture immédiate des négociations annuelles obligatoires (NAO) par anticipation au titre de 2012 ; SMIC à 1 700 euros brut.

4 – Développer les politiques publiques, et notamment donner les moyens indispensables aux politiques d'éducation, de santé, de recherche.

5 – Stopper les suppressions d'emplois, voire créer de nouveaux postes dans la fonction publique et les services publics.

6 – Contraindre les entreprises à examiner sérieusement toutes les alternatives aux licenciements en élargissant le pouvoir d'intervention des salariés ; majoration des cotisations sociales sur les emplois précaires ; élargissement de l'assiette des cotisations et contributions sociales aux primes, stock-options et à l'intéressement.

7 – Réformer la fiscalité en profondeur : améliorer la progressivité de l'impôt sur le revenu et création de tranches pour les hauts revenus ; augmenter l'ISF ; supprimer les niches fiscales inutiles ; taxer et/ou soumettre à cotisations tous les revenus sans distinction ; alléger le poids des impôts indirects telle la TVA.

8 – Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduit pour favoriser l'investissement productif.

9 – Aux plans européen et international, taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux.

10 – Mettre en place un fonds européen de solidarité sociale et de développement économique.